

Mesdames, Messieurs,
Chers Amis,

Tout d'abord permettez-moi de vous accueillir en cette salle du conseil communal et d'excuser les absences de Madame Dominique Eloy, et de Monsieur le Bourgmestre, tous deux membres de la commission, actuellement sur les pistes des sommets enneigés de la France. J'excuserai également Madame Véronique Bonni.

Je ne vais pas vous définir une quatrième fois la notion de « Mérite ». Vous savez maintenant que le mérite est ce qui rend une personne digne d'estime, de récompense ou ce qui rend une conduite digne d'éloges.

Une conduite digne d'éloge, un ensemble de qualités morales.
Les candidats au trophée du mérite sportif en font la démonstration quotidienne.

Tous les candidats sont des amateurs et mènent de front pour les plus jeunes études et entraînements.

Je ne doute pas un seul instant que le trophée qui a été confié l'an dernier à Monsieur Bastien Soret lui a rappelé à chaque instant les sacrifices quotidiens que lui impose sa passion pour la natation et son envie de résultats.

Aujourd'hui je remplacerai le trophée du Mérite Sportif par une miniature qui lui rappellera j'espère la définition de la notion de Mérite, afin que, chaque jour, la partie de la définition qui dit « Ensemble de qualités intellectuelles et morales d'une personne particulièrement estimables » soit sa plus stricte réalité.

Bastien est actuellement en compétition en France est c'est la raison pour laquelle, je délivrerai le remplaçant du trophée au représentant du club.

Et maintenant, à qui attribuer le trophée pour l'année 2007 ?

Juste vous rappeler que la commission est composée d'un représentant de chaque groupe politique démocratique présent au conseil communal, d'un médecin et d'un kinésithérapeute de la commune et d'un professeur d'éducation physique.

La commission s'est réunie ce 28 mars 2008.

Selon le règlement, est éligible au mérite sportif, **toute personne**, pratiquant ou responsable, ayant un lien direct avec la commune, soit par le fait d'y être domiciliée soit par le fait d'être affiliée à un club de l'entité. Est également éligible un club ou une équipe affiliée à un club dont le siège est situé sur le territoire de la commune.

Toutes les disciplines sportives peuvent être récompensées. Le trophée ne pourra être attribué à une personne, pratiquant ou responsable, dont le sport est la profession habituelle.

Les résultats pris en considération sont les résultats du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007.

La commission a examiné les 6 candidatures suivantes :

- ❖ Monsieur **Roger HENNEMONT**, né le 4 mai 1923, domicilié rue de la Station à Dison pour son activité sportive et sa combattivité au sein d'une équipe de Net-Volley-Seniors, club de Herve. Monsieur HENNEMONT est titulaire dans une équipe de 3^{ème} provinciale. Agé de presque 85 ans, il rencontre sur le terrain des équipes dont les membres sont à peine âgés de 60 ans.
- ❖ Le **Basket Club Dison Andrimont**, pour la brillante saison générale du club avec :
 - o L'équipe fanion Hommes : accède à la première régionale. Cette équipe a terminé deuxième de la coupe de la Province
 - o L'équipe minime filles : championne de sa série
 - o Deux joueurs du club sélectionnés pour l'équipe belge des moins de 16 ans, pour le championnat d'Europe : Yannick MORAY et Gauthier PEIFFER.
- ❖ La **Raquette Disonaise** (fédération ouvrière de Tennis de table) pour deux équipes championnes de Belgique.
 - o Equipe A composée de Messieurs Pierre SCHOUBBEN, Cédric et Patrick DOBBELSTEIN, Michel BAIKRY et Marc WASSON
 - o Equipe B composée de Messieurs Francis DELHOUGNE, André DECROISSON, Jean DIERICKX, Jules JULEMONT et Stéphane MONAMI.
- ❖ Mademoiselle **Laurence DUPONT**, affiliée à la Société Royale de gymnastique « Les Volontaires » pour son titre de Championne de Belgique en division 2 catégorie espoir.
- ❖ Monsieur **Valentin HAMERS**, affilié à la Société Royale de gymnastique « Les Volontaires » pour son titre de Champion de Belgique en division 2 catégorie Pupil.
- ❖ La **Société Royale de Gymnastique les « Volontaires »**, rue Neuve, 79 à 4820 DISON pour 2 médailles d'or, 3 médailles d'argent et 2 médailles de bronze au Championnats de Belgique, pour 9 médailles d'or et 3 médailles d'argent au championnat francophone, pour 10 médailles d'or et 3 médailles d'argent aux championnats provinciaux, ainsi que d'autres médailles lors de championnats régionaux, soit un total de 32 médailles d'or, 15 médailles d'argent et 11 médailles de bronze.

Comme vous pouvez le constater le panel était large.

Les membres de la commission ont à nouveau été confrontés à un choix difficile.

Des candidats de tous âges, des disciplines variées, des sports d'équipe et des clubs.

Les critères de la définition étaient à nouveau parfaitement remplis pour toutes les candidatures et il a fallu poser un choix.

Comme prévu par le règlement, celui-ci a eu lieu à bulletin secret. Le vote s'est déroulé comme suit : chaque membre du jury a accordé 3 points à la candidature classée en 1^{ère} position, 2 points au second et 1 point au troisième.

Après dépouillement et avec 7 points sur un maximum de 12, le Mérite Sportif Disonais 2007 est attribué à

La Société Royale de Gymnastique Les Volontaires

Monsieur Roger HENNEMONT occupe la seconde place de ce classement, avec 5 points.

Jamais encore les écarts entre les différents nominés n'ont été aussi faibles, preuve s'il en est que les candidatures qui nous ont été soumises étaient de qualité.

Monsieur le Président, je vous remets ce trophée, que vous conserverez une année, afin qu'il soit chaque jour le symbole des remerciements que l'on doit aux bénévoles qui quotidiennement se consacrent à une passion et permettent ainsi à des jeunes d'aller décrocher titres et médailles, tout en restant attentifs et disponibles pour tous les autres jeunes non encore titrés.

Vinciane BROCKAERT
Echevine des Sports